



FRAKTION

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Entrée le:

14 SEP. 2017

3291

**Monsieur Mars Di Bartolomeo**  
**Président de la Chambre**  
**des Députés**  
**Luxembourg**

Luxembourg, le 14 septembre 2017

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une série de questions à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures concernant la réalisation d'un arrêt de train à Dudelange/Zoufftgen.

Le fabricant américain de pneus « Goodyear » vient d'annoncer la construction d'une nouvelle usine de production à Dudelange, située dans la zone industrielle nationale Riedgen entre les entreprises Husky et Eurofoil. L'usine future qui emploiera 70 personnes qui s'ajouteront au personnel des entreprises déjà existantes sur le site en question. D'un point de vue mobilité, la réalisation d'un arrêt de train supplémentaire à Dudelange/Zoufftgen pourrait faciliter l'accès de l'ensemble des salariés à la zone industrielle Riedgen.

Il me revient que, dans le contexte des discussions parlementaires du 9 mars 2017 autour du récent accident ferroviaire au lieu Dudelange/Zoufftgen, j'avais interpellé Monsieur le Ministre sur l'opportunité d'un tel arrêt supplémentaire. Les travaux y relatifs auraient pu être intégrés dans les travaux d'infrastructure ferroviaire devenues nécessaires suite à l'accident. Monsieur le Ministre ayant déclaré à cette occasion "qu'il serait opportun de réfléchir à la faisabilité de la réalisation d'un arrêt supplémentaire afin de desservir la Zone Industrielle Riedgen", j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures.

- Est-il prévu de réaliser un arrêt de train à Dudelange/Zoufftgen afin de desservir la zone industrielle Riedgen ?
- Dans l'affirmative, une étude de faisabilité a-t-elle été initiée?
- Quand les travaux de construction débuteront-ils et quelle est leur durée probable ?
- Dans la négative, Monsieur le Ministre n'estime-t-il pas que la réalisation rapide de cet arrêt supplémentaire soit de mise au vu du lancement de la production de la nouvelle usine en 2019?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Sylvie Andrich-Duval  
Députée



Luxembourg, le 23 OCT. 2017



**Monsieur Fernand Etgen**  
**Ministre aux Relations avec**  
**le Parlement**

**Service Central de Législation**  
**43, boulevard F.D. Roosevelt**  
**L – 2450 Luxembourg**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N°3291 du 14 septembre 2017 de l'honorable députée Madame Sylvie Andrich-Duval, concernant la réalisation d'un arrêt de train à Dudelange/Zoufftgen, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

**François Bausch**  
**Ministre du Développement durable**  
**et des Infrastructures**

**Réponse de Monsieur François Bausch, Ministre du Développement durable et des  
Infrastructures à la question parlementaire n° 3291 du 14 septembre 2017  
de Madame la Députée Sylvie Andrich-Duval**

Par la question parlementaire n°3291 du 14 septembre 2017, l'honorable Députée Madame Sylvie Andrich-Duval souhaite s'informer au sujet de la construction d'un point d'arrêt supplémentaire sur le secteur Dudelange/Zoufftgen, à hauteur de la zone industrielle Riedgen.

Du point de vue de l'exploitation, une récente étude « horaires » a démontré qu'il n'est pas possible de rajouter un arrêt supplémentaire sur la ligne de Zoufftgen à Luxembourg.

Avec la mise en service de l'arrêt Howald lors du prochain changement d'horaire le 10 décembre 2017, le temps de parcours sur le sillon lorrain Luxembourg-Metz-Nancy ne permet pas d'installer un arrêt supplémentaire sans qu'un autre arrêt ne soit supprimé. Une augmentation du temps de parcours aurait des conséquences négatives sur les roulements des trains et la stabilité de l'horaire, non seulement sur le sillon lorrain, mais également sur les autres lignes principales du réseau ferré luxembourgeois.

Par ailleurs, et comme la zone industrielle Riedgen s'étend sur plus d'un kilomètre, un arrêt ferroviaire n'est pas une solution adaptée pour la desserte de cette zone industrielle. Une étude de trafic routier réalisée sur la région Bettembourg-Dudelange prévoit une desserte des zones industrielles par bus, à l'instar de la zone Riedgen qui est desservie par la ligne RGTR 305 avec trois arrêts répartis sur la longueur de la zone et qui relie également cette zone à la gare de Bettembourg.

Parallèlement à cette ligne de bus, il est prévu par l'Administration des Ponts et Chaussées de finaliser une piste cyclable nationale qui permettra de relier la zone Riedgen depuis la gare de Bettembourg, tout en notant qu'une liaison cyclable existe déjà à l'heure actuelle en passant par la zone Krackelshaff.